

Vivre à Boussens

BULLETIN MUNICIPAL - PREMIER SEMESTRE 2023



l'été à Boussens





*Le Maire, le Conseil Municipal
et les Employés Communaux
vous souhaitent un très bel été*

SOMMAIRE

- Le mot du Maire › p.1
- Réalisations et décisions
de la Commune › p.2
- Environnement & obligations › p.10
- Devoir de mémoire › p.11
- Culture › p.12
- École, accueil de loisirs › p.13
- La médiathèque › p.16
- Vie Associative › p.17
- État civil › p.25
- Boussens Services › p.26

Boussinoises, Boussinois, Chers Amis

Avec mes 14 collègues du Conseil Municipal nous avons été élus le dimanche 15 mars 2020, c'était aussi le début de l'épidémie "Covid"... il y a donc un peu plus de 3 ans.

Une moitié du mandat est déjà écoulée dans un contexte national, international, difficile, lourd : crise de l'énergie, inflation galopante et un climat de guerre inquiétant. Malgré tout, à Boussens, ces 3 années ont été marquées par de nombreux chantiers qui ont fait évoluer notre village. Rénovation et sobriété énergétiques, nouveaux services aux habitants, nouveaux logements, maintien de l'offre de santé, soutien à la vie associative... ont été largement décrits dans les numéros précédents du bulletin municipal dont la parution, 2 fois par an est régulière depuis 2020.

Le Conseil Municipal travaille au sein de la commune et de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Je le rappelle souvent : "un Maire n'est rien tout seul", je renouvelle mes remerciements à tous les Elus qui m'accompagnent, je tiens à souligner l'assiduité, la ponctualité et l'engagement de tous.

Mes remerciements vont aussi bien sûr aux différents services municipaux avec des agents territoriaux, toujours dévoués et compétents, ayant le sens du service public et de l'intérêt général.



► Un recensement de notre population a été effectué, nous sommes encore au-dessous de l'objectif 1200, plus précisément 1110, malgré les nombreuses habitations nouvelles. Ce chiffre est, tout de même, inférieur à la réalité car plusieurs de ces nouveaux logements n'étaient pas occupés au moment du recensement.

► L'état civil explique que la croissance de la population est compliquée : sur les 10 dernières années nous avons compté 92 décès et 76 naissances. Un autre constat, si depuis 40 ans les différents programmes de logements : lotissements, collectifs et partenariat avec les bailleurs sociaux n'avaient pas été réalisés, il y aurait aujourd'hui moins de 500 habitants à Boussens, et certainement aucun commerce, aucun service...

► La mise en place par la Communauté des Communes Cœur de Garonne de la **collecte** des Ordures Ménagères avec une **tarification incitative** se passe bien, à la différence d'autres communes !!!! Je vous remer-

cie pour votre compréhension. Il est vrai qu'à Boussens, il n'y a pas eu de bouleversements importants.

► Au cours du premier trimestre, le Conseil Municipal et les Services ont préparé le budget de la commune qui a été voté, à l'unanimité, le 13 avril dernier. Les pages suivantes vous présentent les projets et les orientations choisies par le conseil municipal.

Malgré les difficultés et incertitudes, nous allons continuer à œuvrer pour le bien de notre commune. Nous poursuivrons nos objectifs d'aménagement avec le souci constant des économies, du respect de la nature, de la biodiversité, et du bien-être des familles tant au plan éducatif, culturel, sportif et loisirs.

Nous allons continuer à tenir nos engagements : accueillir de jeunes familles, prévenir l'isolement, favoriser le vivre ensemble, maintenir une bonne gestion, développer et renforcer notre village sympa...

En espérant que ce bulletin réponde à vos questions, à vos interrogations, je vous souhaite une bonne lecture, de bonnes vacances et j'adresse mes félicitations à ceux qui ont réussi leur année scolaire.

Que cet été soit ensoleillé et agréable pour vous tous.

Christian SANS, votre Maire

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Durant ces 6 derniers mois, le conseil Municipal s'est réuni à 7 reprises et a pris 52 délibérations : pour des décisions diverses et des engagements de chantiers.... qui sont exposés ci-après...

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

A) DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Bien "sans maître"

La parcelle B 658, n'ayant pas de propriétaire connu, la Mairie a engagé la procédure administrative relative au "bien sans maître". Le délai réglementaire de publication étant largement dépassé, l'incorporation du bien dans le patrimoine privé de la commune a été décidée par le Conseil Municipal.

Projet de centrale photovoltaïque sur l'ancien site "ELF"

La Commune de Boussens projette de donner à bail emphytéotique une surface d'environ 7 500 m² sur les parcelles 496 et 497 situées au lieu-dit Bousquet, section : B en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque, par la société WPD. Cette centrale, d'une puissance

de 4 MWc sera installée à cheval sur le territoire de la commune de Boussens et de celle de Mancieux (derrière les "grands bureaux").



Révision des tarifs de la piscine municipale

Les tarifs sont inchangés depuis 2017!! Ils sont très inférieurs à ceux des bassins voisins. Cette année, d'importants travaux ont été réalisés : il a fallu refaire les espaces verts situés aux abords de la piscine par un gazon de plaquage compte tenu de l'ouverture imminente. Le Conseil Municipal a décidé de réajuster les tarifs.

- ▶ Adultes de 18 ans et plus : 2€
- ▶ Jeunes de 5 ans à 17 ans : 1€
- ▶ Enfants moins de 5 ans : gratuit
- ▶ Carnets 10 entrées Adultes : 15€
- ▶ Carnets 10 entrées enfants : 8€
- ▶ Campeurs adultes : 1€
- ▶ Campeurs jeunes : gratuit

Repas cantine, fourniture

Le prestataire actuel a informé le Conseil Municipal, par lettre recommandée, de son impossibilité de continuer. La Mairie de St-Martory qui était à l'origine de l'organisation de la livraison des repas dans les cantines scolaires, a proposé une autre solution qui consisterait à reprendre le "panier des Genévriers" qui a changé ses pratiques. Après dégustation et vérification des nouvelles pratiques, la décision a été prise de leur confier la fourniture des repas.

Fixation du tarif de vente des concessions au cimetière

Les tarifs actuels ont été fixés il y a plus de quarante ans. Monsieur le Maire propose de les actualiser et de s'aligner sur les tarifs appliqués dans les communes alentours. Le tarif de 100 € pour une concession perpétuelle de 6m² a été décidé par le Conseil Municipal.

Acquisition d'un Mobil-home

Le propriétaire actuel, qui déménage, l'a proposé à la vente à la Mairie. Il s'agit d'un mobil-home très confortable, complètement réaménagé et bien équipé. Il pourrait être une solution à des problèmes de logements divers : urgence, saisonniers, vacanciers... Le Conseil Municipal a décidé de l'acquérir. Le montant de la transaction s'élève à 6 000 €.



Révision des tarifs du camping municipal

Le Conseil Municipal a jugé nécessaire d'augmenter les tarifs du camping pour plusieurs raisons... les prix des énergies ont considérablement augmenté : l'eau chaude des sanitaires est produite par une chaudière à gaz, les sanitaires sont chauffés par des convecteurs... Les salaires des personnels, les charges ont aussi augmenté, le financement de la collecte des OM qui n'est plus gratuit pour les installations communales. L'augmentation des tarifs est de l'ordre de 10%.

B) LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 ET LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1) Fiscalité communale

Le Conseil Municipal a décidé le maintien des taux 2022, à savoir : TFB : 31,58%, TFNB : 50,59%. Pour rappel, ces taux sont bien inférieurs aux taux moyens. Les bases ont été relevées par les services de l'Etat, et donc les montants à régler vont augmenter légèrement, malgré le maintien des taux.

2) Le budget prévisionnel

Depuis plusieurs années, l'élaboration du budget n'est pas difficile car la commune disposait d'une trésorerie confortable. Mais le volume de cette trésorerie a diminué car les chantiers se sont enchaînés ces dernières années. De plus les dépenses en personnels ont augmenté car il a fallu gérer plusieurs remplacements. Par ailleurs les dépenses courantes : énergies, matériels, consommables

n'ont pas diminué !! Mais aussi : l'installation d'un médecin, la solidarité avec les familles ukrainiennes...

Conclusion : afin de préserver une gestion saine de la commune pour les prochaines années nous devons absolument modifier la trajectoire des dépenses, car beaucoup d'entre elles ne sont pas subventionnées et donc impactent directement la trésorerie...

3) Dépenses de fonctionnement

Il faut absolument les diminuer, par un meilleur encadrement, par la communication, la motivation, l'implication de tous... Le soutien à la vie associative, l'animation de notre village seront poursuivis.

4) Dépenses d'investissement

Chantiers importants en cours, ou terminés

- ▶ La rénovation de la toiture du gymnase sera financée par le budget communal et subventionnée par le Conseil Départemental (CD) et la Communauté des Communes.
- ▶ La création de la voirie pour la desserte du cabinet dentaire est terminée, elle est financée par le budget communal.

Chantiers importants à venir

- ▶ La rénovation de la rue de la poste financée par le budget communal, le pool routier et le CD.
- ▶ La rénovation des points lumineux de l'éclairage public : opération "led ++", financée par le budget communal,
- ▶ La rénovation de l'éclairage du terrain de foot et des terrains de tennis



(terminée), financée par le budget communal et le Syndicat Départemental d'Electricité (SDEHG),

- ▶ La piscine municipale : réparation d'une grosse fuite et par la même occasion, rénovation complète du bassin et de la plage, financée par le budget communal et le CD,
- ▶ La voirie du quartier de Sansonnet financée par le budget communal et le Pool Routier du Département...

Les travaux d'entretien, les achats

- ▶ L'entretien du patrimoine communal sera "encadré" car financé par le budget communal,
- ▶ Le développement de la vidéo protection, sera financé par le budget communal et l'Etat,
- ▶ L'embellissement de la commune sera "encadré" car financé par le budget communal, Les achats pour l'équipement des services seront "encadrés" car financés par le budget communal.

5) Chiffres du budget 2023

- ▶ La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et recettes à 3 775 146,30 € avec un reversement à la section d'investissement de 669 046,30 €, voir détail, ci-dessous.
- ▶ La section d'investissement est équilibrée en dépenses et recettes à 3 812 228,67 €.

Le budget 2023 est consultable au secrétariat, tout comme le compte administratif de l'année 2022.

RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

Fonctionnement 2023

Les DÉPENSES en €

3 775 146

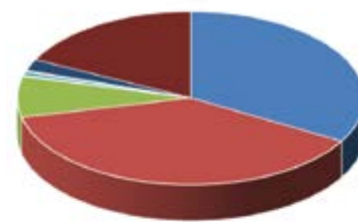
Charges générales	D1	1 257 600
Charges de personnel	D2	1 437 000
Charges courantes	D3	288 000
Intérêts des emprunts	D4	7 000
Atténuation de produits	D5	25 000
Dépenses diverses	D6	11 500
Opérations d'ordre	D7	80 000
Virement à l'investissement	D8	669 046

Les RECETTES en €

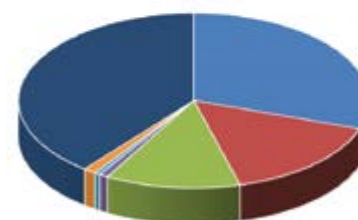
3 775 146

Impôts et taxes	R1	1 143 036
Dotations et participations	R2	583 927
Revenus des immeubles	R3	470 000
Atténuation de charges	R4	30 000
Reprise sur provisions	R5	20 000
Produits des services	R6	44 000
Report excédent année 2022	R7	1 484 183

- Les prévisions de dépenses D1 D2 D3 représentent le fonctionnement "au quotidien" de la commune.
 - La dépense D4 représente les intérêts des emprunts de la commune, ils sont faibles.
 - La dépense D8 représente le virement à la section recette d'investissement.
 - Les recettes fiscales R1 ont bien diminué...
 - Les recettes R2 sont des compensations versées par l'état, elles sont en baisse !!
 - R3 sont les revenus des bâtiments locatifs, ils sont toujours en hausse, il faut encore progresser...
 - Le report de l'excédent 2022, R7, a diminué car les investissements sont importants.



- Charges générales D1
- Charges de personnel D2
- Charges courantes D3
- Intérêts des emprunts D4
- Atténuation de produits D5
- Dépenses diverses D6
- Opérations d'ordre D7
- Virement à l'investissement D8



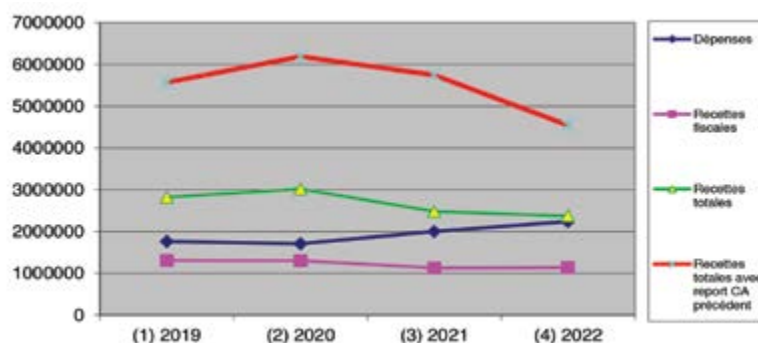
- Impôts et taxes R1
- Dotations et participations R2
- Revenus des immeubles R3
- Atténuation de charges R4
- Reprise sur provisions R5
- Produits des services R6

6) Comparatif des dépenses et des recettes de fonctionnement sur 4 ans, en euros

Années	(1) 2019	(2) 2020	(3) 2021	(4) 2022
Dépenses	1 760 029	1 708 395	2 001 050	2 240 661
Recettes fiscales	1 305 837	1 302 343	1 128 323	1 137 441
Recettes totales	2 821 665	3 018 201	2 479 656	2 375 433
Epargne brute	1 061 636	1 309 806	478 606	134 772
Recettes totales avec report CA précédent	5 570 090	6 192 824	5 745 432	4 543 508

OBSERVATIONS :

- Les courbes des dépenses et des recettes totales se sont rapprochées !!! Effet ciseaux, dangereux !!!
- Le report des excédents des années antérieures nous donne des marges de manœuvre, c'est notre réserve de trésorerie ! Il faut plus que jamais encadrer les dépenses de fonctionnement.



TRAVAUX EN COURS ET À VENIR DANS LA COMMUNE

Le patrimoine communal

► Le pavillon communal 3 chemin du Bois

Il était occupé depuis plusieurs dizaines d'années par la même locataire, il nécessitait des travaux de rénovation importants. Ils ont été réalisés par les entreprise ERD et Lorenzi, titulaire des marchés à bons de commande. Il a été reloué à une nouvelle famille.

► Au camping Municipal

Le système de production d'eau chaude ancien et très sollicité du fait de l'occupation intensive est tombé en panne. Sa réparation était inutile vu son état, de plus il n'était plus adapté aux besoins qui sont plus importants. L'entreprise Arrouy spécialisée dans les gros systèmes de production d'eau chaude a installé un générateur à gaz à condensation Heat Marter 45 TC EVO.

► Remplacement du brûleur dans les bâtiments industriels locatifs

Le brûleur de la chaufferie centrale des bâtiments industriels locatifs Enedis / Vitesco étant très usagé, l'entreprise Hydrosystem de Mondavezan, titulaire du marché à bons de commande a effectué la réparation, la dépense s'élève à 13 530.70€ HT.

L'éclairage public

1) Implantation d'un lampadaire supplémentaire au quartier Sansonnet et dépose de plusieurs mâts et lanternes à la côte de La Lanne.

2) Rénovation de l'éclairage public par l'opération "LED Haute-Garonne 2026 ++" qui consisterait à remplacer les 305 lampes actuelles par des lampes "led". Ce choix conduira à des économies d'énergie de **79 %** sur l'ensemble des points lumineux rénovés.

En cumulant le passage aux lampes LED et un abaissement nocturne de 70 % de l'éclairage public, **le gain énergétique serait de 84 %**.

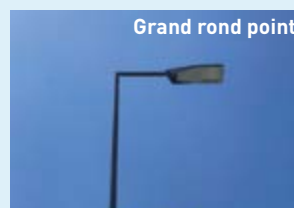
Cette dépense sera financée par la Commune et représentera 12 contributions annuelles d'un montant de 11 933 €.

Bilan financier

	Avant rénovation	Après rénovation
12 contributions annuelles aux travaux	-	11 933€/an
Factures d'électricité	18 063€/an	4 324€/an
Total des dépenses	18 063€/an	16 257€/an

Après la 12^{ème} année la dépense annuelle serait ramenée à la seule facture d'électricité soit une économie de presque 12000 € par an, par rapport à la situation actuelle, et de plus un bilan carbone divisé par 5.

Opérations ponctuelles "leds" déjà réalisés



Le distributeur automatique de billets "DAB"

En 2022, le Conseil Municipal, a décidé d'installer un "DAB", à côté du Multi services Vival. L'utilisation de ce DAB augmente tous les jours, c'est un succès. Le graphique ci-après, fourni par l'installateur, en témoigne. La moyenne journalière est supérieure à 30 retraits... Le coût de fonctionnement payé par la commune diminue avec l'augmentation du nombre de retraits...





notamment à la rue de la Vieie où les constructions de pavillons se sont multipliées ces derniers mois et donc les véhicules des occupants. Cette rue est très étroite et le stationnement, source de conflits "inutiles" !!! nous espérons apporter une solution, par le tracé des stationnements.

La réfection du parking et de la voie de circulation sur le site loué à Enedis :

Le contrat de location avec Enedis se termine. Le service responsable s'est déplacé à la Mairie pour évoquer le renouvellement du bail. Lors de l'entretien, plusieurs problèmes ont été évoqués avec notamment la performance énergétique du bâtiment et l'état du parking. Le service voirie de la Communauté des Communes a fait un état des lieux et proposé une solution par enrobé. Après consultations, 3 devis ont été examinés. Les travaux seront confiés à l'entreprise Spie Batignolles Malet de Saint Giron, pour un montant de 27 110 € HT.



La voirie

Les travaux ont été présentés dans les numéros précédents. À ce jour reste à faire sur la programmation précédente, la restructuration de la rue de la Poste, dont les travaux devraient commencer dans les prochains mois.

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne a présenté l'avant-projet sommaire pour l'effacement des réseaux, préalable aux travaux de la chaussée. La part communale est estimée à 30 814 € pour la partie électricité et éclairage public. Pour la partie télécommunication, la part communale est estimée à 48 968 €. Une convention doit être signée entre le SDEHG, Orange et la Commune.

Le quartier Sansonnet n'est pas oublié, dans la nouvelle programmation, il est prévu : la rénovation des trottoirs et la sécurisation du carrefour.

Enfin, le **tracé de places de parking** sur la voirie sera aussi réalisé,





Le Cabinet dentaire à l'impasse des Boïdures

Au début de l'année 2022, la Mairie de Boussens était sollicitée par des dentistes qui souhaitent installer un cabinet dentaire. Un accord a été trouvé, voir le bulletin municipal précédent, un accès créé. Aujourd'hui, le chantier se termine, le cabinet devrait accueillir les patients à la fin du mois de juillet.



La réfection de la toiture du gymnase

Ce projet déjà développé dans les numéros précédents est en cours de réalisation. Le gymnase est donc fermé pour 4 mois. Une consultation des entreprises par un MAPA : Marchés passés selon la procédure adaptée a donné les résultats suivants :

► lot n°01 – charpente / couverture / bardage / désamiantage

Entreprise retenue : SARL DANICY, ZA activestre, 6 allée des vignes à 31390 Carbonne, montant HT : 279 872,86 €

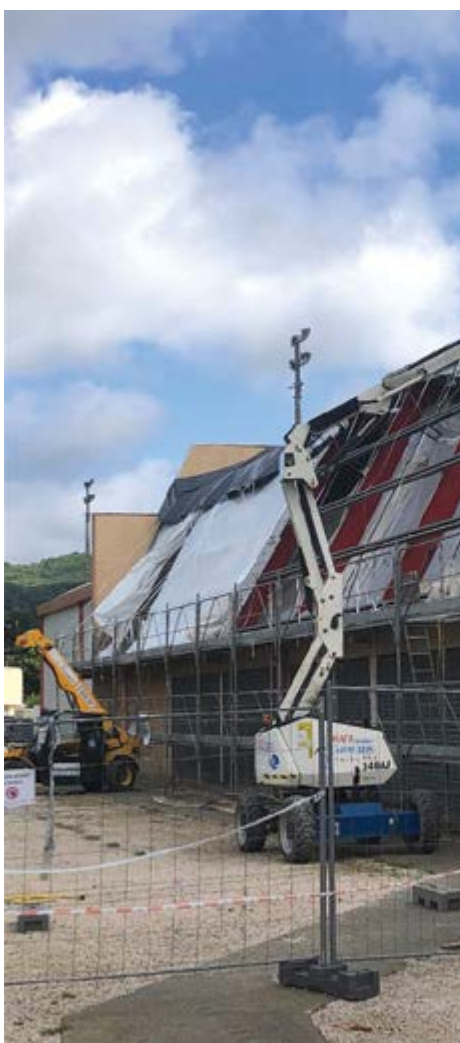
► lot n°02 – photovoltaïque

Entreprise retenue : THERMONEO, ZA Descaillaux, à 31430 Saint-Élix le Château, montant HT : 67 013,00 €

► lot n°03 – peinture

Entreprise retenue : LORENZI, 47 avenue de Bigorre à 31210 Montrejeau, montant ht : 32 586,50 €

L'installation des panneaux photovoltaïques participera au plan de sobriété énergétique mis en place par le Conseil Municipal en impactant à la baisse les consommations sur les bâtiments communaux.



Le projet 2023/2024 : la HALLE du Pré Commun

Le projet, vu depuis le jardin de la Mairie (photo ci-dessous) a été conçu par un groupe d'élus et l'architecte Antoine Poupart, puis validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.



la Canopée



le kiosque

Le site du projet

C'est dans le centre du village qui regroupe les services et les commerces que le projet va prendre son sens. **Le kiosque existant**, face à la Mairie de Boussens, est intégré dans un parc ombragé par des dizaines de platanes) accueillant un terrain multisport et des espaces de jeux. Ce kiosque inauguré en 1955, de forme octogonale, rassemble les habitants de Boussens et d'ailleurs autour d'évènements festifs, culturels, sur une aire goudronnée au centre du parc.

Le programme de la halle couverte joutant le kiosque sera complémentaire des autres équipements présents à Boussens. C'est dans une approche sociale, économique et événementielle que la Mairie de Boussens élabore ce projet.

Objectif recherché : rencontre dans un milieu naturel

Construire une halle, au centre du village sur le site du "Pré commun", permettra de répondre à de nombreux besoins et notamment de se protéger lors d'évènements : le festival country, la fête locale, les concerts, les représentations théâtrales, le forum des associations, les animations pour les ados, les spectacles, les marchés, le vide-greniers, les expositions, les mariages... Cette halle ouverte va promouvoir la vie culturelle et associative autour du sport, de la musique, de la danse, de l'expression artistique... mais aussi devenir un **lieu de rencontre, d'échanges, de convivialité, de "vivre ensemble" dans notre village** qualifié souvent de "ville dortoir". Sa conception conserve le **kiosque** et reprend sa géométrie octogonale pour la forme des éléments de couverture. Elle privilégie le bois dans toute sa structure et participe à l'illusion d'une continuité entre les platanes voisins et la nouvelle construction ci-dessous...

Description Architecturale

C'est par une architecture protectrice évoquant la canopée des arbres (étage supérieur de la forêt, qui reçoit directement le rayonnement solaire) et une géométrie reprenant la typologie octogonale du kiosque existant que le processus de conception a été réfléchi. L'ambition recherchée mêle une ingénierie constructive avec la recherche des matérialités par la multiplicité des teintes douces, tout en conservant une cohérence in situ. **La canopée, signature première dans la conception architecturale,** est composée par de multiples panneaux en bois et polycarbonate. Le

polycarbonate de couleur Vert Amande, baigne la halle d'une lumière zénithale sous la voûte. Les panneaux, d'inclinaisons différentes, créent une mosaïque. Ces éléments sont retenus par des tiges et accroches métalliques sur la structure bois. Les arches qui récupèrent les charges du toit, par des poutres courbes, dessinent des ogives jusqu'à la clef de voûte. La surélévation de la canopée se structure grâce à un ensemble de poteaux rappelant les branchages d'un arbre. Légèrement décollés du sol, ces poteaux en bois sont ancrés sur des plots en béton, assurant une lecture de rigueur constructive et assurant une pérennité dans le temps. L'unification de la canopée passe par la présence d'une verrière en toiture fine et laissant glisser la lumière. Il s'agit de la troisième grille de lecture depuis l'intérieur après celle de la structure et de la combinaison de panneaux octogonaux. Cette toiture incorporera des cellules photovoltaïques sur la face sud, créant une ombrière légère. C'est par la même approche d'harmonisation que le **kiosque existant** va évoluer. Ce lieu historique au cœur du village s'articule avec la halle ouverte pour devenir un espace scénique. L'intervention sur ce monument consiste à garder l'esprit des lieux par la conservation des colonnes sur leur socle. Perpétuant l'usage originare du **kiosque**, il est agrandi à l'Est, pour créer une estrade plus large et ouverte vers la halle. Afin de diriger et de maîtriser le son produit sur cette scène, un nouveau toit en bois et zinc reprenant le principe constructif de la halle sera conçu. Par l'architecture, l'ensemble du site va s'uniformiser avec les dernières normes en rigueur, pour le promeneur d'un instant jusqu'aux spectateurs d'un évènement.



A ce jour le Permis de Construire est à l'instruction, les demandes de subventions en cours...

Le compostage "collectif"

La candidature de Boussens au compostage partagé a été prise en compte, et sélectionnée, par le groupe de travail dédié, pour y installer un **site de compostage partagé "pilote"**. Vous serez informés de cette nouvelle opportunité pour réduire encore plus le volume de vos ordures ménagères. Cette offre s'adresse, bien évidemment à celles et ceux qui ne peuvent effectuer le compostage dans leur jardin.

Nos déchets et leurs destinations

- ▶ Les ordures ménagères : dans la poubelle avec le couvercle grenat ● sont collectées le mardi, avec une tarification incitative.
- ▶ Les divers recyclables : dans la poubelle avec le couvercle jaune ● sont collectées le jeudi, tous les 15 jours, voir le calendrier.
- ▶ Les déchets verts : NE SONT PLUS collectés par la communauté des communes, ils peuvent être compostés ou déposés à la déchetterie.
- ▶ Les gros encombrants : sont collectés par les employés communaux, en quantité raisonnable, le 1^{er} mardi de chaque mois.
- ▶ La déchetterie "communautaire", située à l'échangeur de Cazères, reçoit **TOUS** les déchets sauf les ordures ménagères.
- ▶ Le **compostage...** c'est un moyen économique pour éliminer les restes de repas, la tonte, les épiluchures, tous les déchets organiques...
- ▶ Le verre : bouteilles, vitres et autres doivent être déposés dans les "récup-verre" de la commune,
- ▶ Les tissus : vêtements, literie et autres doivent être déposés dans les containers de la commune ou de la communauté des communes.

Vous devez respecter les jours de passage et ne pas laisser vos poubelles sur le trottoir

RAPPEL : LA TARIFICATION INCITATIVE NOUS devons TOUS avoir NOTRE BADGE, c'est OBLIGATOIRE. En cas d'absence, c'est le tarif le plus CHER qui vous sera appliqué pour toute information : Téléphone : 0561979392 ou dechets@cc-coeurdegaronne.fr



Les obligations et consignes

- ▶ À propos de la **taille des haies**, chacun doit entretenir sa haie. En bordure de voie publique, sa hauteur doit être limitée à 2 mètres et sa végétation ne doit pas déborder sur le trottoir. Les règles sont les mêmes pour les haies séparatives entre les parcelles.
- ▶ À propos de la **propreté de nos trottoirs**, chacun est invité, comme le dit la loi : "**à balayer devant sa porte et même à arracher les herbes !!!**". ce sera une bonne action, en cette période où les désherbants sont interdits.

RAPPEL : le stationnement des véhicules y est INTERDIT.

- ▶ À propos de la tranquillité, là aussi quelques règles élémentaires à respecter : horaires, bruits...

Ces obligations ne sont en fait que des règles de "bon voisinage", de "respect des autres", de participation à donner "une belle image de notre village sympa !!!" ...

DEVOIR DE MEMOIRE

Cérémonie du 8 mai

En ce 8 mai 2023, nous étions nombreux devant le Monument aux morts : enfants, enseignants, porte-drapeaux, anciens combattants, Chœur des 3 vallées, pompiers, gendarmerie, représentants des associations, employés communaux, conseillers municipaux et population. Le Maire, Christian SANS, après avoir lu le message de la Secrétaire d'Etat, les remerciait toutes et tous chaleureusement. Deux gerbes étaient déposées : celle du Conseil Municipal et celle du Souvenir Français. La Marseillaise était jouée par Benoit et chantée par la chorale.

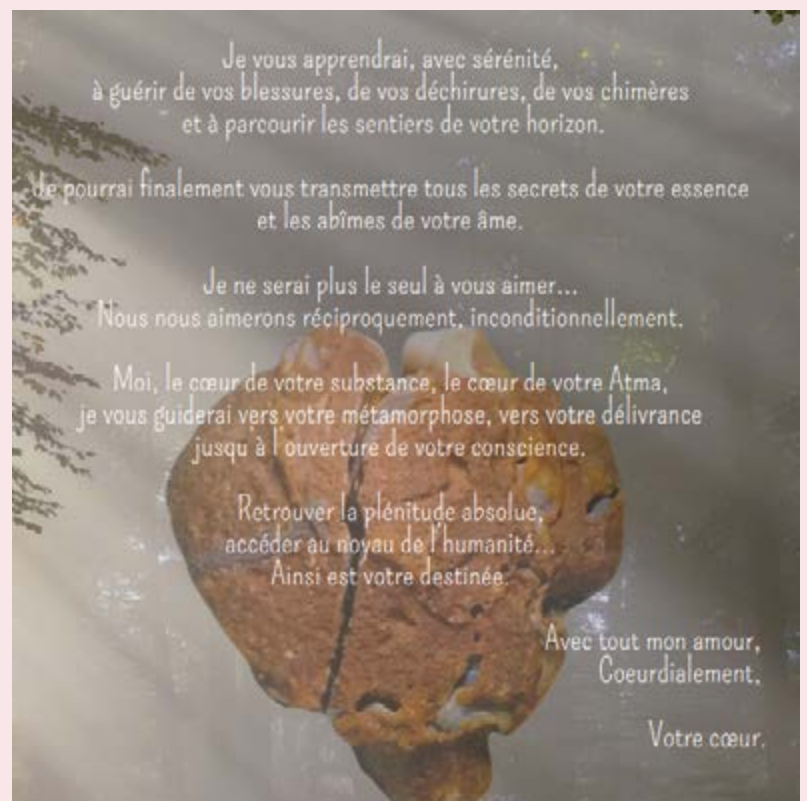
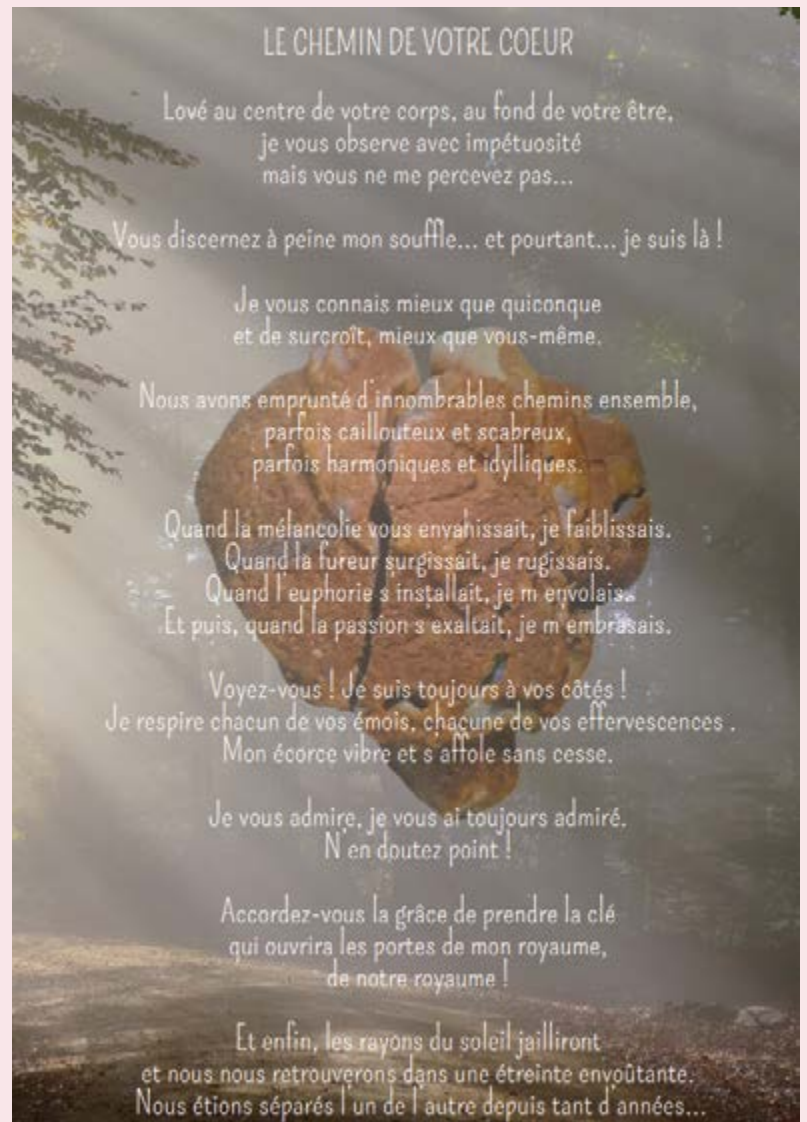


Exposition à la Médiathèque

"Le devoir de mémoire, c'est notre responsabilité à tous. Il ne faut pas, il ne faudra jamais oublier le sacrifice de nos compatriotes, la paix n'est jamais définitivement acquise. En Europe, aujourd'hui, un peuple subit la guerre, alors que depuis 80 ans il n'y avait plus de conflit". Une magnifique exposition a été organisée à la médiathèque sur ce thème...



Virginie SAMMUT, résidente dans la commune et employée municipale, a participé au concours du Prix Victor Hugo 2022 sur la commune de Fonbeauzard, 14 prix ont été décernés pour 39 participations. Virginie a été récompensée pour le poème ci-dessous, bravo à elle.



Quelques évènements culturels

Depuis le printemps dernier, les activités, sur divers sites de la commune, s'enchaînent. Vous avez reçu, dans vos boîtes à lettres, une circulaire de la mairie avec le calendrier des divers rassemblements de juin à septembre. Parmi ces activités, certaines, sont "culturelles"... les boussinois sont souvent peu nombreux, pour ne pas dire absents !! c'est dommage. Notre chorale "**le Chœur des 3 Vallées**" (photo ci-contre) s'est produite à l'Église pendant que ce bulletin était à l'impression... Par ailleurs, plusieurs expositions ont été installées à la médiathèque par nos peintres... **Et toujours, une entrée gratuite pour des spectacles, le plus souvent financés par la Mairie.**



Quelques prestations





Pendant que les CE2 et CM2 allaient à la piscine, les CE1 et CM1 faisaient un atelier sur les oiseaux.

Questions des enfants n'ayant pas assisté à l'atelier : *Nathan et Alizée, pouvez-vous nous dire en quelques mots ce que vous avez fait à cet atelier ?*

Réponse de Nathan et Alizée :

On a fait des mangeoires pour y mettre des boules de graisse et des graines. Ce sont les maternelles de l'école qui font les boules de graisse et qui nourrissent les oiseaux.

Q. : *Pouvez-vous nous dire ce qu'est une mangeoire ?*

R. : Tu entends le mot "mange" comme "manger". Ce sont des abris où l'on met de la nourriture pour les oiseaux.

Q. : *Vous nous dites avoir fabriqué un petit livre. En quoi consiste-t-il ?*

R. : On a plié une feuille blanche plusieurs fois et obtenu un petit livre à remplir.

Q. : *Qu'avez-vous appris sur les oiseaux ?*

R. : On a tout d'abord observé une plume, puis on a écrit le nom des différentes parties de la plume. Les plumes protègent les oiseaux de la pluie. On a fait l'expérience en mettant de l'eau

sur une plume trouvée.

Q. : *En plus des plumes, on trouve dans votre livre des pattes d'oiseau. Pouvez-vous nous en dire plus ?*

R. : Oui, on a vu une patte de pigeon, un vrai de chez vrai. C'est un grand de l'école, Mathias, qui l'a trouvée et rapportée à l'école. Les pattes d'oiseaux sont différentes. Il y en a qu'on n'a jamais vu, comme la patte du Foulque. Il y a des pattes palmées, d'autres non, des pattes à 3, 4 ou 5 doigts. Il y a même des pattes avec des griffes.

Q. : *Avez-vous parlé d'autre chose ?*

R. : Oui, on a écouté différents cris d'oiseaux.

Q. : *Pourriez-vous reconnaître le cri de certains oiseaux ?*

R. : Moi, j'en connais simplement 3 : la pie bavarde, la mésange charbonnière et la mésange bleue. Moi, je sais imiter deux oiseaux !

Q. : *Ah oui, lesquels ?*

R. : Le pigeon. Brrr. Et le hibou. Ouh, Ouh... (Alizée nous imite le cri du pigeon et du hibou)

Q. : *Avez-vous autre chose à ajouter ?*

R. : On s'est intéressé au bec des oiseaux.



Mardi 13 décembre 2022 cinéma d'Aurignac

Les trois classes sont allées au cinéma. Pour voir Petit Vampire, un film de Joann Sfar avec les voix de Camille Cottin, Alex Lutz et Jean-Paul Rouve. Sang pour sang d'aventures, c'est un jeu de mots pour faire peur.



Petit Vampire : Pour échapper à un monstre vert, la maman de Petit Vampire appelle à l'aide et le capitaine arrive en bateau volant. Il leur donne une vie éternelle. Le méchant Gibbous fait tout pour les retrouver.



Fantomate : Le chien du petit vampire est très gentil. Fantomate ne fait que suivre Petit Vampire. Le chien allait voir tous les matins et soirs Michel.



Le Gibbous est éternel au début il était gentil mais après il s'est fait manger et du coup il est devenu méchant. Il était amoureux de la maman de Petit Vampire.



Le capitaine : Le capitaine a une vie éternelle, c'est un squelette, qui sauve la vie de Petit Vampire et sa mère parce qu'il est tombé amoureux de la mère de Petit Vampire.



Michel : C'est le petit garçon qui fait des maths. Dans la nuit Petit Vampire lui a fait ses maths. Le lendemain matin Michel dit "qui m'a fait le travail".

Fantastiques mangeoires !

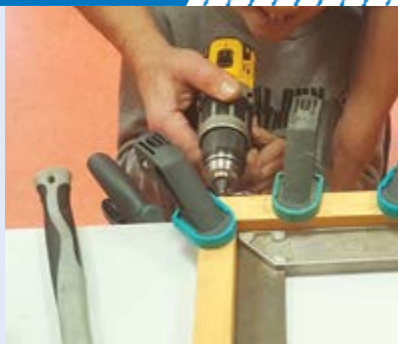
Le projet "mangeoires" est né parce que les élèves de maternelle voulaient observer les oiseaux. Marion en a parlé aux maîtresses, qui lui ont proposé de fabriquer des mangeoires. La maîtresse nous a présenté le projet, un vendredi alors que les CE2 et CM2 étaient à la piscine. On s'est dit "Chouette, super, c'est cool !" Nous, on pensait qu'on ferait des Maths, du Français et tout le tralala pendant que les camarades s'amusaient à la piscine ! En plus, on allait aider les oiseaux pendant l'hiver ! La maîtresse a contacté Paul, de la ressourcerie Recobrada à Cazères et Sabine, une vannière : ils allaient nous aider à fabriquer les mangeoires.

Atelier bois avec les personnes de Recobrada

On a fabriqué des mangeoires en bois, en plastique, en légos et avec des matériaux recyclés. On a eu besoin de beaucoup d'outils : des marteaux, une visseuse, une perceuse, une scie sauteuse, une scie, des tournevis, des serre-joints, des équerres. Il fallait mettre des gants pour ne pas se blesser.

Atelier vannerie avec Sabine, la vannière

Nous avons utilisé des branches et des tiges d'osier, de la ficelle. Sur une rondelle de tronc percée, nous avons passé dix tiges puis on a tressé en passant devant puis derrière, pour faire comme un huit.



Journée nationale des atsem

Le vendredi 24 mars, a eu lieu la journée nationale des ATSEM, une journée spéciale dont l'objectif était de faire connaître ce métier aux parents des élèves de la maternelle. À cette occasion, pendant l'accueil, les ATSEM Émilie, Nathalie et Éléonore (apprentie ATSEM) ont invité les parents à venir échanger avec elles autour d'un petit déjeuner. Ce fut un moment très agréable et convivial. Merci aux enseignantes de nous avoir permis de partager ce moment avec les enfants et leurs parents.





Des nouvelles aventures pour l'ALAE, pleins de petits projets ont pu se réaliser pour la créativité des enfants.

Une soirée de partage avec les parents avec un escape-game créé par les enfants. Les parents ont dû répondre aux différentes énigmes pour permettre de trouver le trésor caché. Après avoir bien réfléchi, un goûter était bien mérité avec gâteaux réalisés au TAP, chocolat chaud...

Comme chaque année la grande lessive a vu s'étendre de belles créations sur les fils à linge. Le thème de cette année était "ma cabane est/et la tienne". Le temps n'étant pas de la partie, les fils ont été accrochés sous le préau.



Les enfants ont pu participer aussi à un projet culturel proposé chaque année par LEC où différentes structures de l'association participent. Cette année accompagnée d'un artiste Gilbert Le grand le thème était "LE GRRRRand secret des petites choses" le but était de transformer un objet. Les enfants ont eu une grande imagination.

Nous clôturerons l'année scolaire par une fête où nous proposerons aux parents et aux enfants un moment convivial. Les vacances de février étaient sur le thème "rétro", les enfants ont pu découvrir les années 70-80 en musique, jeux et nous avons clôturé la semaine par une sortie au parc de la demi-lune où petits et grands se sont amusés. Même la neige nous a fait un petit coucou.

Pour le mois d'avril, le fil rouge de la semaine était le bricolage. Les enfants ont pu bricoler et fabriquer des panneaux de préventions pour le parc et le parking, mais aussi la rénovation d'un banc transformé en "banc de l'amitié..."



Le mois de juillet réservera des surprises pour les trois semaines de vacances parmi nous...

COTISATION ANNUELLE

- ▶ 3€ pour les adultes Boussinois
- ▶ 5€ pour les adultes de l'extérieur
- ▶ GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans.
- ▶ GRATUIT pour les demandeurs d'emploi

POSTE INFORMATIQUE

- ▶ 10€/an ou 1€/heure

NOUS VOUS ACCUEILLONS

- ▶ Les lundis de 13h30 à 17h
- ▶ Les mercredis de 10h à 12h et 13h30 à 17h
- ▶ Et les vendredis de 13h30 à 18h

Pour information, l'école élémentaire et l'école maternelle se rendent une fois par mois à la médiathèque.

La salle d'exposition est prêtée gratuitement aux artistes, alors n'hésitez pas ! exposez vos œuvres !!!

Pour d'autres informations, demandez à l'accueil de la médiathèque.



RAPPEL ANIMATIONS

▶ Du 1^{er} au 27 janvier 2023

Exposition de peinture de l'association "Meli-Melo Créatif"

▶ Du 6 mars au 21 avril 2023

Exposition de peinture et d'arts créatifs de l'association "Pyrénées Expression"

▶ Mercredi 24 Mai 2023

Animation / présentation de produits à l'Aloe Vera.

Isabelle Touzanne, thérapeute en Reiki et hypnothérapeute à Boussens depuis 2013 désire que ses séances soient un moment agréable de détente et de travail personnel sur soi, car chaque moment de notre vie est important. Pour cela, elle propose en plus des produits à l'Aloé Vera pour le corps, le visage, le bien-être, le sommeil, contre les coups de fatigue, le système immunitaire, des parfums divers également. Elle était accompagnée de Céline Cauchois, venue présenter minéraux et bijoux en pierres naturelles. (Lithothérapie)

▶ Du 5 au 16 Juin 2023

Exposition photos de Monsieur Gérard Arroyo: "La chute du Mur de Berlin", "La liberté retrouvée".

Les prochaines nouveautés seront disponibles dès Septembre 2023

BOUSSENS ÉNERGIE

Saison 2022-2023

Nous voici déjà arrivés en fin de saison avec une grande satisfaction de reprise des cours et d'une assiduité de nos membres sans faille. Voici une idée de tout l'équipement dont nous disposons et que nous utilisons très régulièrement avec Florian notre Éducateur Sportif efficace et sympathique. À la fin de l'année nous avons étudié, lors d'une réunion avec tous nos membres, notre prochaine saison 2023-2024 et nous pouvons vous proposer un cours du soir en fonction des nouvelles inscriptions et de vos disponibilités. Pour cela, il serait très utile de nous contacter et vous préciser vos attentes par téléphone ou par mail...

Françoise : 06.45.21.35.19
francoise.gardelle@laposte.net
Bernadette : 06.75.55.53.26
gymboussens@yahoo.fr



LES CHŒURS DES TROIS VALLÉES

À la rentrée de septembre 2022, nous vous avons annoncé la reprise de notre chorale avec une nouvelle chef de chœur, Ghislaine Papis, le retour d'anciens choristes et la venue de nouveaux. Cet élan s'est amplifié. Nous sommes

actuellement 27 choristes (nous serions 28 si nous n'avions pas eu la tristesse de perdre un de nos amis, Geoffrey Douglas décédé en février). Ghislaine a établi des contacts et l'association "PUPenVOL" (petite université populaire en Volvestre, basée à Carbonne) nous a demandé d'animer une conférence sur le chant choral. Le 5 avril, à Palaminy, nous avons fait une répétition et chanté devant un public intéressé et actif. La promotion de la soirée avait été préparée et diffusée par Radio Galaxie. Une interview de notre chef de chœur a brillamment décrit son travail avec notre chorale. Petit à petit notre répertoire s'étoffe. Après l'étude de "petites" œuvres nous avons commencé la "messe brève" de Léo Delibes. Tout est nouveau. Il faut du temps pour mettre au point un programme. Nous sommes des amateurs mais on s'applique et on est plein d'espoir pour l'avenir... On espère continuer à vous donner de bonnes nouvelles. Vous pouvez aussi nous rejoindre... vous nous trouverez à la salle des fêtes de Boussens le mercredi de 18h à 19h30. On sera très heureux de vous accueillir !

Contact : 07.82.53.52.86



COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'Assemblée Générale du vendredi 17 février 2023, de nouveaux membres se sont joints au Comité des Fêtes. Actuellement, nous sommes 22 bénévoles souhaitant s'impliquer et organiser différentes animations.

De ce fait, la Fête Locale 2023, un moment important pour notre village, aura lieu sur 4 jours soit du samedi 12 au mardi 15 août. Un programme de qualité a été soigneusement préparé par l'équipe dynamique du Comité afin de satisfaire toutes les générations où la bonne humeur, la joie et la convivialité régneront à Boussens.

Les festivités débiteront par le traditionnel **Vide-Greniers** aux abords et sur tout le pré commun le **dimanche 6 août**.

La fête commencera le **samedi 12 août** avec un **concours de belote**, un marché artisanal où de nombreux producteurs s'installeront sur le pré commun. Un **food truck** sera installé à côté de la buvette pour ceux qui souhaitent se restaurer en attendant la disco Innovason qui nous vient de Condom.

Il est prévu pour la **journée de dimanche**, un **concours de quilles**, l'**apéritif concert** animé par Jean RIBUL où l'on pourra également se restaurer avec un **Food truck** qui proposera des menus de qualité. L'**incontournable et magnifique feu d'artifice** sera tiré sur le lac mais en fonction des conditions météorologiques (sécheresse...) il pourra être annulé. Enfin, le **grand orchestre Jean RIBUL**, de la région Toulousaine, prendra le relais pour nous présenter son spectacle. On vous attend nombreux pour venir danser sur la place du pré commun.

La journée du **lundi 14 août** débutera avec un **tournoi de basket** pour adultes et adolescents au City Park. Ensuite, la soirée commencera par le **repas servi sous chapiteau** avec "Porcelet à la broche" et animé par

VIE ASSOCIATIVE

Kaméléon Duo. Enfin, nous accueillerons Victoria Adamo (demi-finaliste The Voice All Star) et DJ Vivi.

La fête sera clôturée par la journée du **mardi 15**, avec la traditionnelle **messe, dépôt de gerbe** et l'**apéritif concert** qui aura lieu au café de la superette Vival. Des **jeux** pour les enfants et les adolescents seront organisés l'après-midi (ventrigrisse, phare à escalader...) et un goûter leur sera offert. Dans la soirée : repas "**moules-frites**" suivi d'un **bal musette** avec l'accordéoniste Benoît.

Le programme intégral de la fête locale vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant juillet. Si vous souhaitez donner un peu de temps, de votre énergie et vous investir au sein de cette association, n'hésitez pas ! à bientôt pour partager un moment convivial, chaleureux, et faire la fête avec les membres du Comité.

La Présidente, Angélique Suso



Contact : 06.76.48.39.29
Angélique Suso (Présidente)

UNE CAVALIÈRE PLEINE DE RÊVES

Je suis heureuse de vous présenter mon nouveau coéquipier de concours : Figaro d'ELO Z. Un cheval Zangersheid de 7 ans. Nous nous entraînons au Domaine Equestre de Cazères et nous avons repris les concours avec de bons résultats. Merci de m'aider dans ce projet. **Lucile**



ÉTOILES DE L'ESPOIR



Chaque année, l'association Etoiles de l'espoir organise des animations pour récolter et reverser de l'argent aux associations qui aident les enfants malades et leurs parents : la maison des parents, la ludothèque de l'hôpital Purpan et bien d'autres...

En 2022, nous avons organisé un bal Occitan, un tournoi de tennis de table, un repas dansant avec aux cuisines Stiven Gouazé (Hebal) "à l'ancienne Tourne-broche" qui nous a régales avec un succulent cuissot de veau et aux platines le groupe Michel Balayer pour finir la soirée.

De nombreux partenaires et associations ont participé au téléthon 2022 : BCM tennis, Chœur des 3 vallées, Tennis de table, los dançaires, Vival,

la boulangerie pâtisserie de Boussens ainsi que Super U de Martres-Tolosane. Un grand merci pour leur participation.

L'association a également participé au Voix Du Sud-Ouest (VSO) en mars, au salon du bien-être les 1^{er} et 2 octobre et au marché de Noël les 26 et 27 novembre... en tenant la buvette.

Cette année, nous serons présents au forum des associations du 9 septembre, au salon du bien-être le 30 septembre et le 1^{er} octobre au gymnase de Boussens et nous organiserons le téléthon les 8 et 9 décembre.

Les membres de l'association et moi-même, remercions la Mairie de Boussens et les employés municipaux que nous sollicitons beaucoup pour que nos manifestations soient une réussite. Merci à tous d'être présents à chaque manifestation qui aide considérablement les enfants malades. Si vous désirez rejoindre notre équipe dynamique, n'hésitez pas à nous contacter !!! A très bientôt.

La Présidente, Isabelle Touzanne

06.24.43.35.32
Isabelle Touzanne (Présidente)

FESTIVAL COUNTRY

Nous allons nous retrouver le dernier week-end de juillet pour ce 12^{ème} festival country.

Les Rusty Legs restent fidèles à BousSENS... nous les retrouverons le samedi soir et le dimanche après midi. Le chorégraphe Bruno Morel assurera quant à lui quelques initiations. Le petit village d'exposants, le camp US, le défilé avec la bénédiction des voitures et motos le dimanche matin, restent au programme de cette 12^{ème} édition. La buvette sera là aussi pour étancher les petites soifs.

La restauration sera assurée par le traiteur Thierry Breton le dimanche midi. Au menu, assiette de charcuterie, cassoulet, glace et vin compris : 17 € Réservations auprès de Mmes Feuillerat (06 75 87 67 88) et Gardelle (06 45 21 35 19) N'oubliez pas d'apporter assiettes, couverts et verres. Mme Jolivet sera aussi des nôtres pour nous régaler tout le week-end avec crêpes, gaufres, churros, sandwiches, paninis et autres encas chauds. Les excellentes glaces de Steph viendront rafraîchir nos papilles.

Nous vous attendons nombreux pour ce traditionnel festival.

A bientôt, l'équipe d'Eldorado

12eme FESTIVAL COUNTRY
29 et 30 juillet 2023

RUSTY LEGS

PHIL FASAN
animera le repas
Dimanche 30 juillet

Bruno MOREL
Chorégraphe

Bénédiction et défilé de motos, voitures américaines, trykes, Camp US et animations pour les enfants

300m² de plancher

Restauration sur place

Renseignements : 06 75 87 67 88
www.eldorado-bousSENS-31.fr

Samedi 29 juillet 2023	Dimanche 30 juillet 2023
14h00 Ouverture du festival Plancher ouvert Bruno MOREL Initiation danse country	10h00 Bénédiction des motos, voitures américaines, trykes suivi du défilé. Plancher ouvert Bruno MOREL Initiation danse country
20h00 Maison JOLIVET (restauration rapide)	12h30 Repas (Places limitées) Assiette de charcuterie Cassoulet (cuisse canard/saucisse) Glace Vin rouge, rosé et café compris
21h00 RUSTY LEGS	17 € adulte - 12 € enfant de - 12 ans (Pensez à amener vos couverts) (Traiteur BRETON Thierry)
Renseignements 06.75.87.67.88 ou 06 45 21 35 19	Plancher ouvert Bruno MOREL Initiation danse country 17h00 RUSTY LEGS 20h00 Clôture du festival

ELDORADO

Divers
Bornes vélos électriques
Accès par A64, sortie 21 à 1 km à gauche
ou tourné au feu sur le pont

Hébergement
Parking camping-caristes fermé et sécurisé
Camping municipal de 1 au
Hôtel du Lac

Restauration
Repas traiteur Breton Thierry
Midi-services VINAL petite restauration
Boulangerie GIRARD
Restauration chez BRU

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

LOS DANÇAÏRES

Notre association a tenu son assemblée générale le 20 juin 2023. Les membres du bureau élus se sont réjouis du bon déroulement de l'année dansante 2022-2023. L'association a retrouvé une bonne partie de ses adhérents.

Des nouveaux sont arrivés redonnant du baume au cœur après ces années "COVID" qui ont perturbé la vie de nombreuses associations. Au cours de cette année, l'association a été invitée à aller partager ses danses à Roquefort/Garonne lors du marché artisanal, à Moulis (09), au festival "Total Festum" de St-Girons (09) et de Carbonne (31). De bons moments de convivialité ont été partagés.

La réunion s'est terminée, tradition oblige, par une auberge espagnole et un mini-bal. Les adhérents se sont quittés avec de nombreux projets en tête, en promettant de se retrouver le 12 septembre 2023, à 18h30 dans la Salle des Fêtes de BOUSSENS.

Des ateliers pour débutants sont prévus. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous vous souhaitons un bel été.

Los Dançaires de BousSENS



SONG DAY

Song day école de chant !

Notre objectif premier est simple : le chant doit être accessible à toute personne, quel que soit son âge, son emploi du temps, son niveau et ses projets. En cours individuel : coaching, préparation scénique, préparation aux concours, casting, auditions ou simplement pour votre bien être et votre plaisir.

Song Day où règnent le partage et la bienveillance. Reprise des cours le 12 septembre 2023. N'hésitez pas à nous contacter pour vous pré-inscrire. Bon été.

Song Day : 06.41.70.87.77



MELI MELO

Le club a repris ses activités avec le plaisir de se retrouver pour cette nouvelle année. Chacune et chacun de nous donne des conseils ou des critiques reçus avec le sourire et l'acceptation, le tout dans une très bonne ambiance ! Prévision d'une exposition à la Médiathèque de Boussens en fin d'année et nous attendons la réponse de deux centres pour exposer. Après la pause des vacances, la reprise aura lieu le **11 septembre 2023**.

Si vous êtes intéressés par nos activités (peinture à l'huile, aquarelle...) n'hésitez pas à nous contacter. Le bureau

Cames Georgette : 06.46.64.55.23
Frémond Yvonne : 05.61.90.00.32

DÉFI'FORM



Pour les enfants

- **Bébé Gym** de 9 mois à 4 ans (mercredi 16h30)
- **Eveil corporel et sportif** à partir de 5 ans (le jeudi, horaire à confirmer)
- **Multi-activités** de 7 à 11 ans : Découverte de nouvelles activités chaque semaine : sports collectifs, badminton, gym trampoline, hockey, saut en hauteur... (jeudi 18h)
Groupes de 10 enfants maxi.

INSCRIPTIONS

Adultes et Enfants : à tout moment de l'année selon places disponibles.

Pour plus de renseignements, contacter Laetitia :

Coach Sportif diplômée d'état des Activités Physiques pour Tous, Professeur de Méthode Pilates diplômée et Professeur Abdologie certifiée selon la Méthode APOR de Gasquet (Approche Posturo Respiratoire).

ADULTES : N'hésitez pas à créer votre compte sur l'application Xplor Déciplus sur votre smartphone (code centre : défi'form). Vous pourrez consulter les jours et horaires des cours et places disponibles et bientôt acheter vos cours en vidéo !!



Pour les adultes

- **Cours Pilates, et abdos autrement** ("abdominaux arrêtez le massacre" Dr Bernadette de Gasquet) : groupes de niveaux différents hommes et femmes avec ou sans matériel. Préparation en cours individuel obligatoire.
Public : Hommes, Femmes, Séniors, Femmes enceintes, Jeunes Mamans, différents niveaux en fonction des besoins.

- **Préparation Physique Générale** Hommes/Femmes (entraînement à la course, circuits, renforcement musculaire)

- **Coaching individuel**, et à 2 ou 3 personnes

- **Cours à domicile** (50% de déduction d'impôts)

Différents horaires du lundi au vendredi. Groupes limités à 10 personnes pour un meilleur suivi.



Laetitia : 06 24 17 08 24
contact@defiform.com
www.defiform.com
FB Défi'form



PYRÉNÉES EXPRESSION

Pyrénées Expression, créé en 1996, a tenu son assemblée générale annuelle vendredi 19 mai à BousSENS. Au cours du rapport moral, la présidente Solange Serris a rappelé que l'association anime un atelier créatif réunissant une dizaine de membres pratiquant les arts du cartonnage, du tricot et pictural. Au cours de l'année 2022, deux expositions ont été montées à la médiathèque de BousSENS et au casino de Salies du Salat, Pyrénées Expression a participé au forum des associations.

Pyrénées Expression produit des layettes, des tricots et châles pour les services des prématurés et de gérontologie de l'hôpital de Purpan. La Présidente remercie les personnes qui ont confectionné ces dons et celles chargées de les distribuer.

Pyrénées Expression remercie le conseil municipal et les membres de la médiathèque de BousSENS pour leur précieuse aide. Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité. Le compte rendu financier présenté par la Trésorière Maryse Rousseau a aussi été approuvé à l'unanimité.

Le bureau a été renouvelé : Président d'honneur : Christian Sans, maire de BousSENS ; Présidente : Solange Serris ; Vice-président : Jacques Danti ; Secrétaires : Roselyne Galand et Lucette Cau ; Trésorière : Maryse Rousseau ; Membre : Françoise Bru.

Les activités prévues pour 2023 s'inscrivent dans la continuité avec les expositions à Lorp-Sentaraille (1-15 juillet), au casino de Salies du Salat et à l'hôpital de Saint Gaudens, la confection des layettes, la participation au forum des associations et au

marché de Noël à BousSENS. Pyrénées Expression réunit une vingtaine d'artistes et anime l'atelier créatif ouvert tous les vendredis de 14h30 à 17heures à la salle des associations de BousSENS.



LE FIL D'ARGENT DE BOUSSENS

L'assemblée générale a eu lieu à la salle Djellali à BousSENS au mois de février dernier. Il n'y a pas eu de changements au sein du bureau. Nous sommes à ce jour 80 adhérents. Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour le goûter. Le 5 mars, nous avons partagé notre traditionnel banquet organisé par Mme Frémond, Nadine, Claude Salandini et Jean Yves Trabuc (traiteur). Stiven était aux commandes de la cuisson de deux jambons rôtis à la broche et cuits "à l'ancienne". Ce banquet a été une réussite grâce également à "Ambiance Musette" qui animait la journée.

Au mois d'avril, nous nous sommes rendus au musée du compagnonnage de Toulouse. Ce musée a été créé par notre ancien président M. Frémond à l'endroit même où la mère de ce compagnon vivait. Un moment rempli d'émotions, puisque nous avons pu voir des maquettes et des dessins réalisés par M. Frémond ainsi que quelques objets personnels. Mme Frémond, son épouse, nous servait de guide, accompagnée de Dominique, charmant Monsieur et ancien compagnon également. Toutes ces œuvres d'art ont été réalisées de tête, sans ordinateur, ni calculette... bravo à eux !

A midi, nous nous sommes rendus au cabaret La Vénus pour un repas/spectacle avec danseuses et danseurs de revue, sans oublier en première partie, notre formidable Fredo, connu dans le Comminges et excellent chanteur imitant à la perfection Claude Nougaro... bravo l'artiste !

Au mois de mai, rendez-vous était

donné pour notre traditionnelle sortie au TRAUC. Un repas de qualité avait été préparé par Mme Frémond, Nadine, Germaine, Geneu, Guylaine et bien d'autres... Sans oublier nos chefs cuistots responsables des grillades : Claude, Michel, Jean-Claude et moi-même. Chaque participant est reparti avec une truite ! Journée bien remplie et bien agréable.

Au mois de juin, nous avons programmé une sortie dans les Hautes-Pyrénées avec au programme : balade en petit train à Artouste, repas dans un restaurant en altitude avec vue panoramique sur les Pyrénées et au retour, dégustation de fromage chez notre ami Jean-Noël Castaing.

Notez que tous les jeudis à partir de 14 h jusqu'à 17 h, la salle du presbytère est ouverte pour accueillir nos amateurs de cartes ou de scrabble ou tout simplement passer un moment convivial.

Aucune activité n'est prévue en juillet et août, celles-ci reprendront début septembre. Le bureau ainsi que les membres du fil d'argent de Boussens se joignent à moi pour vous souhaiter d'agréables vacances. N'hésitez pas à nous rejoindre pour tous renseignements autres veuillez appeler aux numéros suivants...

Le président, Christian Bressel



Mme FREMOND : 05.61.90.00.32
M. SALANDINI : 05.61.90.04.79
M. COURNEAU : 05.61.90.01.10
M. BRESSEL : 05. 61.90.11.50

TENNIS



Participantes TMC Dames

Palmares du tournoi

Le Boussens Cassagne Mazères Tennis a organisé son tournoi adulte du 22 avril au 6 mai 2023. Durant 15 jours, les rencontres se sont succédé sans la moindre faille grâce à l'omniprésence des bénévoles et au soutien de l'ensemble des partenaires.

Palmarès TMC Dames

Vainqueur : Myriam Mousnier (Saint-Martory) ; *finaliste* : Pauline Hispa (Sainte-Croix Volvestre) ; *demi-finalistes* : Dubuc Candice (Blagnac) et Marjorie Marty (Labarthe de Rivière).

Palmarès tournoi Adultes

Simple Dames : *Vainqueur* : Claire Poeys (Luchon) ; *finaliste* : Marine Labarrère (Ibos) ; *demi-finaliste* : Lydia Poeys (Luchon) et Sandrine Cardaillac (Saint-Martory).

Simple Messieurs : *Vainqueur* : Joris Restes (Rieux) ; *finaliste* : Fabrice Palazzi (BCM Tennis) ; *demi-finalistes* : Romain Roux (Saint-Girons) et Alexandre Bonneil-Moulis (La Save).

Simple Messieurs +35 ans : *Vainqueur* : Yannick Morrere (Saint-Girons) ; *finaliste* : Fabrice Palazzi (BCM Tennis) ; *demi-finalistes* : Yannick Dintilhac (Auterive) et Adrian Brisan (Saint-Martory).

Simple Messieurs +55 ans : *Vainqueur* : Alain Rigole (Le Parray en Yvelines) ; *finaliste* : Christian Ibos (Labarthe de Rivière).

Consolante Hommes : *Vainqueur* : Jean-Marie Nguyen (BCM Tennis) ; *finaliste* : Nicolas Tajan (Noé)

Double Messieurs : *Vainqueurs* : Joris Restes et Léo Lepretre (Rieux) ; *finalistes* : Thomas Allione (Cornebarrieu) et Lucas Gomes (Castanet).

Double Mixte : *Vainqueurs* : Mélanie Rouvière et Gael Guillot (Lherm) ; *finalistes* : Michel Tauzy (BCM Tennis) et Alicia Hervouet (Puygouzon).

Quelques dates importantes de la saison :

Le tournoi Jeunes Magic Circuit du 19 au 26 août 2023
avec rassemblements du 19 au 20 Aout 2023.

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook "Boussens Cassagne Mazères Tennis", Instagram "bcmtennis0394" et twitter "BCM TENNIS" ainsi que sur le site internet www.club.fft.fr/bcm-tennis.

LA BOUCHE EN CHŒUR

A la Bouche en Chœur, les activités ont suivi leur cours ce premier semestre... Les élèves et choristes ont bien travaillé pour préparer cette fin d'année.

Jacques Dubois, accompagné à la guitare par Romuald, nous a proposé des chansons françaises à la salle Djellali, au mois de mai.

L'atelier lyrique a clôturé l'année avec trois concerts au mois de juin, d'abord à l'église de Boussens, ensuite à l'église de Mauran avec un programme de compositrices et le dernier à l'église de Boussan.

Les chanteuses et chanteurs étaient accompagnés de notre talentueuse pianiste Virginie. Ils ont interprété des airs d'époques diverses, du baroque au plus récent.

La chorale Desidela s'est produite à Aurignac ce même mois de juin.

De beaux moments !



TENNIS DE TABLE

Champions de France de la FNSMR pour la 2^{ème} année consécutive !

Les samedi 27 et dimanche 28 mai avait lieu à Mèze (34) la phase finale du criterium de la FNSMR.

Pour la deuxième année consécutive, 2 équipes représentaient le club de Boussens : l'équipe Intergénération, tenante du titre, composée de Khadija, Jules et Benoît et l'équipe Vétérans composée de Philippe et Pascal, repêchés de dernière minute alors qu'ils avaient été éliminés lors des phases précédentes.

Au bord de l'étang de Thau, dans l'immense salle Bernard Jeu à Mèze, les matchs de poule devaient permettre de qualifier dans chaque catégorie (6 équipes par catégorie) 4 équipes pour les demi-finales du dimanche : 2 poules de 3 équipes par catégorie, les 2 premières dans chaque poule étant qualifiées pour les demi-finales, les dernières équipes jouant alors pour la 5^{ème} place.

Place à 11h à l'équipe Intergénération qui avait décroché sa qualification lors de la phase régionale à Rieumes

en gagnant 7-3 contre l'équipe d'Orbessan (32), les finalistes de l'an passé.

Premier match de poule contre Le Bousquet d'Orb (34) qui jouait presque à domicile et victoire des boussinois assez facile sur le score de 10 à 0. À 12h30, les vétérans Philippe et Pascal entraient également en lice et s'inclinaient 4-1 contre les normands d'Isneauville. Après la pause repas, deuxième et dernier match de poule pour l'équipe Intergénération contre Mouroux du 77 : match beaucoup plus serré que le précédent et Boussens l'emportait finalement sur le score de 6 à 4 ! En route vers les demi-finales ! Pendant ce temps-là, contre toute attente, la paire Philippe-Pascal remportait son deuxième match de poule contre l'équipe du Gers Lanne-Soubiran sur le score serré de 3 à 2 après un match mémorable en double ! En route également vers





les demi-finales, alors qu'après leur repêchage, ils pensaient jouer la 5^{ème} ou la 6^{ème} place !

Merci aux supporters Marie et Franck, parents de Jules, à Bertrand qui passait par là avec son épouse et également à André et Marie-Claude, des anciens boussinois installés à Mèze depuis quelques années et qui étaient venus encourager nos deux équipes.

Le soir, comme à chaque phase finale du criterium, le repas du terroir, au bord de l'étang de Thau, permettait à chacun de déguster les spécialités culinaires de chaque région représentée, dans une ambiance conviviale et détendue.

Dimanche 8h30, début des phases finales avec les demi-finales. Philippe et Pascal en vétérans jouaient la paire Nicolas-Ghislain de St Jory en Haute-Garonne ! Défaite serrée sur le score de 3 à 2, dommage, la finale n'était pas passée loin. Pour l'équipe Intergénération, c'était en demi-finale un air de déjà vu ! Match contre Orbessan, 2^{ème} équipe qualifiée de la région Sud-Ouest et finaliste l'an dernier ! Après le double, Boussens menait 5 à 2 et c'est Khadija qui apportait le sixième point et la qualification (victoire 3-0).

Ils étaient en finale pour la deuxième année consécutive ! Défaite alors 3-0 pour nos vétérans qui terminaient finalement à la 4^{ème} place.

Après la pause repas, place aux finales ! Boussens contre Mouroux, rencontrés la veille en poule. Petite avance 4 à 2 pour Boussens avant le double, la paire Khadija et Jules l'emportait finalement grâce à une très belle maîtrise : 5 à 2 pour Boussens, plus qu'un point et c'était gagné !

Jules et Khadija en piste et victoire pour les deux, 7 à 2, champions !! Magnifique victoire et la plus haute marche du podium pour Boussens !

Un grand bravo à toutes et tous pour ces belles performances qui viennent clôturer une saison bien remplie pour le club de tennis de table avec une cinquantaine de joueurs inscrits et un gymnase bien rempli à chaque séance d'entraînement ! Et un très grand merci à la mairie de Boussens pour son soutien tout au long de l'année !



L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ACCA - CHASSE
05 61 90 13 85

VÉTÉRANS ACAC
06 88 12 38 94

ARTS ET MUSIQUE
05 61 90 05 95

**EMPLOYÉS
MUNICIPAUX**
05 61 90 02 25

**BOUSSENS
ÉNERGIE**
06 45 21 35 19

**LA BOUCHE
EN CHŒUR**
07 71 08 13 15

**UNE CAVALIÈRE
PLEINE DE RÊVES**
06 74 15 22 04

**LES CHŒURS DES
TROIS VALLÉES**
07 82 53 52 86

**COMITÉ DES
FÊTES**
06 76 48 39 29

LOS DANÇAÏRES
06 74 97 35 10

**ELDORADO
COUNTRY**
05 61 97 45 11

**ÉTOILES DE
L'ESPOIR**
06 24 43 35 32

ÉCOLE DE PÊCHE
05 61 90 34 61

LE FIL D'ARGENT
05 61 90 11 50

**GYM-ÉVEIL
CORPOREL**
06 24 17 08 24

**IMPACT
KARATÉ 31**
06 60 86 93 98

**JUDO CLUB
BOUSSENS 31**
06 08 54 06 53

**MABROC
FOOTBALL
U6 À U13**
06 76 18 34 34
U14
06 37 91 16 35

**MELI-MELO
CRÉATIF**
06 46 64 55 23

**PING PONG
LOISIRS**
06 47 94 36 57

**PYRENEES
EXPRESSION**
05 61 98 15 70

RANDO CLUB
06 86 91 88 73

**SONG DAY
BOUSSENS ECOLE
DE CHANT**
06 41 70 87 77

**BOUSSENS
CASSAGNE
MAZÈRES TENNIS**
06 85 64 67 76



► Festival Country
les 30 et 31 juillet



► Vide-greniers sur le pré
commun dimanche 6 août



► Fête locale
du 12 au 15 août



► Forum des associations
le samedi 9 septembre



► Salon du bien-être
les 30 septembre
et 1^{er} octobre



► Pronomades
les 19 et 20 octobre



► Téléthon
les 8 et 9 décembre

NAISSANCES

SACKO Souleymane
né le 14.05.2023
à Muret (31),
fils de SACKO
Modibo et
TRAORÉ Aïssata

MARIAGES

TOULOUSE
Gérald
et **DARBAS**
Aurélie
le 25.03.2023

LÉCUSSAN
Thomas
et **PÉRÉS**
Jennifer
le 10.06.2023

DÉCÈS

MARCHAND
Georges
le 13.01.2023

CAYUELA
Antoine
le 25.09.2022

VERGNES
Bernard
le 28.01.2023

DESHONS
Mireille
le 17.03.2023

BOUSSENS SERVICES

URGENCES

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17 ou
05 61 97 00 17 Cazères

SAMU 15

SECOURS DEPUIS UN
TÉLÉPHONE PORTABLE 112

EAU 05 61 94 81 81

GAZ 0800 473 333

ELECTRICITÉ 09 72 67 50 31

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h00
Secrétaire Générale :
Guylaine Darmani
Accueil : Marie-Claude Mallet
Comptabilité-Urbanisme :
Aurélie Giust & Mathilde Maistre
Tél. 05 61 90 02 25
mairie-de-boussens@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public lundi
de 13h30 à 17h00
Mercredi de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Vendredi de 13h30 à 18h00
Responsable : Karine Falempe
Tél : 05 61 87 54 15
mediatheque-de-boussens@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

du lundi au vendredi
de 13h30 à 16h30
le samedi de 10h à 12h
Tél. 05 61 98 27 15
Accueil : Myriam Ousset

GARE SNCF

Tél. 05 61 90 00 01

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Tél. 05 61 90 01 04

ECOLE MATERNELLE

Tél. 05 61 90 02 51

CANTINE SCOLAIRE

Tél. 05 61 90 05 92

ALSH

Mercredi de 11h40 à 18h30

ALAE

Tél. 05 61 98 28 92
ou 06 67 12 34 87
Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 7h30 à 8h50
et de 16h30 à 18h30
Mercredi de 7h30 à 8h50

ATELIERS MUNICIPAUX

Tél 09 62 57 54 18

MICRO CRÈCHE

«Les petits Loups du Plateau»
Tél. 05 61 97 13 53

COLLECTE DES DÉCHETS

Jeudi : emballages et papiers
(tous les 15 jours)
Mardi : ordures ménagères

3 DÉCHETTERIES

Le Fousseret / Mondavezan /
Rieumes ouvertes du mardi
au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Horaires d'été : du mardi
au samedi de 7h à 14h

STADE - SALLE DE SPORTS

Tél. 06 61 81 99 25

CAMPING MUNICIPAL

Ouvert toute l'année.
Renseignements
05 61 90 03 60 ou 06 61 81 99 25

PISCINE

Ouverte du 15 juin au 31 août.
10h30 - 12h30 / 15h30 - 19h.
Fermée le lundi

ASSISTANTES SOCIALES

Sur rendez-vous
à la maison des solidarités
à Cazères / Garonne
Tél. 05 61 98 44 70

ASSISTANTES MATERNELLES

Bonzon Laetitia
Tél. 06 63 61 70 41
Legros Tatiana
Tél. 06 89 96 66 06
Marcillac Jacqueline
Tél. 06 13 22 97 50
Heude Emilie
Tél. 06 60 66 04 08
Dubois-Daville Audrey
Tél. 06 48 72 51 28

SERVICES RELIGIEUX

4^{ème} samedi du mois à 18h
Père Jean-Marie Hary
06 72 98 24 34 (Presbytère)
05 61 97 07 57 (Secrétariat)

MÉDECIN

Dr Cazavet / Tél. 05 61 90 04 08
Dr Padilla-Rodriguez

PHARMACIE

M. Castan / Tél. 05 61 90 00 04

MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES

Tél. 05 61 97 45 73

ERGOTHÉRAPEUTE

Sicre Isabelle
Tél. 06 49 40 79 74
Bâtiment La Lanne

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Le Guelte Pascal
Tél. 06 63 06 23 32
Bâtiment La Lanne
<https://educ-acappella.fr>

ORTHOPHONISTE

Mme Gabas / Tél. 05 61 97 45 73

MÉDECINE INDIENNE

Eclosion - Centre Ayurvéda
Tél. 06 12 29 27 13

THÉRAPEUTE

RELATION D'AIDE

Rodier Emmanuel
Tél. 06 68 70 55 74

CABINET BIEN-ÊTRE

REIKI - HYPNOSE

Touzanne Isabelle
Tél. 05 61 90 72 05
06 24 43 35 32

MAGNÉTISEUR

Siellet Nadej (sur RDV
une semaine par mois
au presbytère)
Tél. 06 95 70 30 74

PSYCHOLOGUE

Mme Guigui Gina
Tél. 06 01 79 75 87

INFIRMIÈRE

Mme Boutonnet
Tél. 05 61 90 40 30

INFOGRAPHISTE WEBDESIGNER

Jin Alice / Tél. 06 51 12 81 22

TRADUCTRICE CHINOIS

Jin Alice / Tél. 06 51 12 81 22

AGENCE DESIGN INTERIEUR

Maybee : Munier Caroline
Tél. 05 32 66 11 10
Tél. 06 50 78 60 13

YES INTERIM

Tél. 05 61 98 22 00

DRESSAGE CHIENS

Mazurier Priscillia
Tél. 06 61 07 41 86

TOILETTAGE CANIN-FÉLIN

Soulié Leslie
Tél. 06 95 52 80 61

MENUISERIE SAUBENS

Tél. 05 61 90 14 93

CONSTRUCTION METALLIQUE

Laporte Patrick
Tél. 05 61 90 67 65
06 68 55 50 15

MAÇONNERIE

- Sauvage René
Tél. 09 65 34 63 86
06 83 38 47 08
- Sandy Enrico Maçonnerie
06 60 98 43 71

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

DVI Elec Multitechniques
1 rue de la Poste
Tél. 07 81 66 55 20

CONTRÔLE TECHNIQUE SECURITEST

Tél. 05 61 98 20 95

PRO.CO.BOIS

vente de bois de chauffage
Tél. 05 61 97 67 61
06 77 47 92 57

POSE DE CARRELAGE ET DALLAGE

Coudy Laure
Tél. 06 25 26 33 08

COIFFURE MIXTE

- Béatrice / av. du 11 nov. 1918
Tél. 05 61 90 01 01
- Nathalie / 6 rue des jardins
Tél. 05 61 90 50 58
- Katty Coiffure / Zi Sansonnet
Tél. 05 61 90 00 57

COIFFURE À DOMICILE

- Carine / Lot Calauouères
Tél. 06 20 75 57 15
- Sylvaine Coiffadom
Tél. 06 31 23 96 95
- Jennif'hair
7 quartier Sansonnet
Tél. 06 99 63 47 89
- Céline "Emotif"
Tél. 06 32 95 96 63

ALIMENTATION - BAR PRESSE - JEUX

Budera Edwige et Nadège
ouvert 7j/7 du lundi
au vendredi de 7h30 à 13h
et de 15h à 19h30, le samedi
de 9h à 13h et de 15h à 19h30,
le dimanche de 9h à 12h30
et de 17h30 à 19h30 (Bar fermé
le dimanche après-midi)
Tél. 05 61 90 00 75

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Boussens / Tél. 07 84 37 18 45
Ouvert tous les jours sauf le
mardi

HÔTEL - RESTAURANT

- Hôtel restaurant du Lac**
Tél. 05 61 90 01 85
- Restaurant Chez Bri
Tél. 05 62 01 43 75

AGENCE DE VOYAGE CAP Ô SOLEIL

Fabien / Tél. 06 08 56 34 39
Réservation / Tél. 05 34 57 48 44

PIZZA À EMPORTER

Dam 2 Pizz / Tél. 05 61 87 09 84

TRAITEUR ET CUISSON

Breton Thierry
Tél. 06 69 09 44 08
09 83 88 17 60

FOOD TRUCK "CHTI PATATE"

Restauration de plein air,
aire de repos du rond point, tous
les jours / Tél. 06 16 03 02 54

LA RUCHE QUI DIT OUI

Jeudi de 17h à 19h
Maison Associations
à Boussens
Tél. 06 19 70 72 83
laruchequiditoui.fr